

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DU SIPHEM DU 20 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 MARS à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire dans la Salle de danse de Gironde sur Dropt, sous la présidence de Monsieur Michel FEYRIT, Président.

Date de la convocation : **12 MARS 2024**

Délégués Titulaires en exercice : 40 Délégués Suppléants en exercice : 40 Délégués présents : 25
Délégués Titulaires présent : 14 Délégués Suppléants présents : 11 Délégués votants : 25 + 2

Délégués ayant donné procuration :

Jérémie GAILLARD donne procuration à Michel FEYRIT

Zakaria DAKIR donne pouvoir à Florence PAREJA

Délégués titulaires présents : Jacques DEJEAN, Yannick DUFFAU, Michel FEYRIT, Sophie LAISNE, François MERVEILLEAU, Graziella CHIAPPA, Christian SIMON, Florence PAREJA, Didier COURRELONGUE, Michel DESQUEYROUX, Jean-Claude DUPIOL, Françoise DUPIOL-TACH, Michelle LABROUCHE, Pascal LOSSE.

Délégués suppléants présents : Eric TINTURIER, Lucienne BIES, Denis ESPAGNET, Adeline PORTET, François GUILLOMON, Robert BOMBARD, Josiane CAPPELLETTO, François ESTESVEZ, Bernard PLAT, Damien SUADEAU, Joseph VERSHUUR.

Délégués votants : Jacques DEJEAN, Yannick DUFFAU, Michel FEYRIT, Sophie LAISNE, François MERVEILLEAU, Graziella CHIAPPA, Christian SIMON, Florence PAREJA, Didier COURRELONGUE, Michel DESQUEYROUX, Jean-Claude DUPIOL, Françoise DUPIOL-TACH, Michelle LABROUCHE, Pascal LOSSE, Eric TINTURIER, Lucienne BIES, Denis ESPAGNET, Adeline PORTET, François GUILLOMON, Robert BOMBARD, Josiane CAPPELLETTO, François ESTESVEZ, Bernard PLAT, Damien SUADEAU, Joseph VERSHUUR, Jérémie GAILLARD, Zakaria DAKIR.

Délégués excusés : Anne-Marie LONGO, Serge POUJARDIEUR, Cyril ROUILLON, Bernard VINCENTE, Patrice CARBONNIER, Jean-Pierre GASNAULT, Hélène JAUMAIN, Olivier JONET, Colin SHERIFFS, Lionel SOLANS, Mireille AVENTIN, Nicolas BOURDY, Nicolas METAIS, Jean-Claude RIBEIRO, Gilles OLLIVIER, Delphine SALVAGE.

DÉLIBÉRATION N°2024-002 – Vote du Compte Administratif 2023

Monsieur le Président présente le compte administratif 2023.

Les résultats de l'année 2023 sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses :	865 991,65
Recettes :	1 381 526,14
Résultat de l'exercice :	Excédent : 515 534,49
Résultat antérieur reporté :	171 179,46
Résultat section fonctionnement :	686 713,95
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses :	145 233,85
Recettes :	162 601,62
Résultat de l'exercice :	Excédent : 17 367,77
Résultat antérieur reporté :	75 758,71
Résultat section investissement :	93 126,48
Résultat global :	779 840,43

Le Président n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Communes, le Président désigné Président de séance, demande aux délégués d'adopter le compte administratif 2023.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, le Conseil Syndical décide de :

- **Adopter** le compte administratif 2023
- **Approuver** la sincérité des restes à réaliser 2023

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication

Fait à Gironde sur Dropt,

Le secrétaire de séance,
François Merveilleau

PUBLIÉE LE :

Le Président,
Michel PEYRIT